

Environnement | Les propriétaires de carrelets ont gagné leur combat



Enfin, les propriétaires de carrelets pourront conserver leurs biens. Il y a peu, VNF (Voies navigables de France) leur a envoyé un courrier indiquant qu'à la fin de leur convention d'occupation du domaine public fluvial (3 ans), la réglementation allait évoluer. Les carrelets allaient devenir propriété du domaine public. En outre, ceux en moins bon état seraient détruits. Philippe Dorthe, conseiller régional délégué au patrimoine et à la filière nautique s'est battu pour les "sauver" aux côtés de l'association agréée des pêcheurs amateurs aux engins et filets de la Gironde.

Philippe Dorthe, conseiller régional d'Aquitaine et l'Association agréée des pêcheurs amateurs aux engins et filets de la Gironde savourent leur victoire. Plus de 1 300 personnes ont signé la pétition pour demander à VNF de revenir sur sa décision de modifier la réglementation des carrelets. "De mon côté, j'ai envoyé un courrier de trois pages au ministre, Frédéric Cuvillier, et activé mes réseaux, ce qui a marché. C'est un dossier mené de manière républicaine", se satisfait Philippe Dorthe. VNF donne des autorisations d'occupation des carrelets aux propriétaires tous les 3 ans. Et, pour la première fois, elle leur demandait de réaliser une expertise, à leurs frais, pour s'assurer que leur carrelet soit aux normes. Ceux en mauvais état auraient été détruits.

Les carrelets, une des composantes du patrimoine girondin Les carrelets sont une part importante du patrimoine de la Gironde. Pour rappel, les carrelets à ponton tels qu'on les connaît aujourd'hui en Gironde et en Dordogne sont apparus au XVIIIème siècle pour répondre aux besoins fonctionnels des pêcheurs. Construits dans des cadres paradisiaques, les carrelets ont attiré et attirent toujours un public diversifié qui s'est démocratisé au cours de l'histoire. En un siècle, les carrelets ont affirmé leur appartenance au patrimoine de la région Aquitaine. Ils sont quelques centaines sur les rivages de l'Estuaire de la Gironde et de la Dordogne. "C'est une tradition ancestrale de pêche aux engins et filets qui aurait pu disparaître. Les carrelets de Gironde jouent également un rôle social et convivial indéniable. Beaucoup de propriétaires sont des personnes aux petits revenus, souvent retraitées, qui ont l'habitude de se retrouver entre eux pour partager leur passion", rappelle Philippe Dorthe.



Nicolas César

Crédit Photo : estuairegironde.pagesperso-orange.fr

Publié sur aqui.fr le 21/05/2014

[Url de cet article](#)